

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

SERVICE DE L'EAU POTABLE



1 - Votre service d'eau potable en quelques chiffres

Commune :	COURGIVAUX
Unité de distribution :	ESTERNAY
Nombre d'abonnés :	195
Linéaire de réseaux :	7,5 km de réseau de distribution d'eau potable
Conformité sur les analyses bactériologiques :	100 %
Volumes d'eau facturés :	14702 m3
Prix du m3 TTC :	3,91 € TTC sur la base d'une facture 120m3
Estimation du nombre d'habitants desservis :	314 habitants
Conformité sur les analyses physico-chimiques :	100 %
Indice de connaissance gestion patrimoniale :	105

2 - L'essentiel de l'année

Schéma directeur en cours sur l'ensemble du territoire

Projet en cours pour le remplacement de réseaux d'eau potable (ancien pompage vers réservoir)

3 - Les infrastructures

Pompage :	0 u	DUP :
Réservoirs :	1 u	Volumes : 2*80 m3
Surpresseur :	0 u	Localisation :
Linéaire de canalisation :	7,5 km	
Equipements de mesure :	1	Localisation : vente d'eau

4 - Performance des réseaux

Volumes pompés :	0	m3
Volumes produits :	0	m3
Volumes importés :	22542	m3
Volumes exportés :	0	m3
Volumes facturés :	14702	m3
Volumes consommés sans comptage, pour le service... :	0	m3
Rendement :	65,22%	
Indice linéaire des volumes non comptés :	2,90	m3/km/j
Indice linéaire de pertes en réseau :	2,90	m3/km/j

5 - Prix de l'eau

Part fixe du délégataire :	0 € HT
Part variable du délégataire :	0 € HT
Part fixe de la CCSSOM :	113,00 € HT
Part variable de la CCSSOM :	2,28 € HT
AESN - Protection de la ressource :	0,0759 € HT
AESN - Consommation :	0,34 € HT

AESN - Performance :	0,07296 € HT
TVA :	5,5 %
Montant TTC de la facture pour 120 m3 :	469,37 € TTC
Prix du m3 TTC :	3,91 € TTC sur la base d'une facture 120m3

6 - Qualité de l'eau

Nombre de prélèvements en microbiologie :	18 u
Nombre de prélèvements non conformes en microbiologie :	0 u
Conformité microbiologique de l'eau au robinet :	100 %
Nombre de prélèvements en physico-chimie :	9 u
Nombre de prélèvements non conformes en physico-chimie :	0 u
Conformité physico-chimique de l'eau au robinet :	100 %

Partie A : plan des réseaux

VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des disposi...

OuiNon?

VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux ...

OuiNon?

Partie B : inventaire des réseaux

VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informatio...

OuiNon?

VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide=>)

100,00%?

VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de ...

OuiNon?

VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)

50,00%?

Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux

VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)

OuiNon?

VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modi...

OuiNon?

VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)

OuiNon?

VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)

OuiNon?

VP.246 - Existence d'un SIG identifiant et recensant les fuites (10 points)

OuiNon?

VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)

OuiNon?

VP.248 - Existence d'un programme d'actions (10 points)

OuiNon?

VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)

OuiNon?

Consolidation

VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements

7,50km?

P103.2B - Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Fiabilité non définie

105points?

8 - Gestion financière

Encours total de la dette :	19 064,74 €
Epargne brute annuelle :	17 012,64 €
Durée d'extinction de la dette :	1,10 an
Montants impayés au 31/12	359,77 €
Montant TTC facturé hors travaux (année n-1)	49 323,44 €
Taux impayés sur les factures d'eau	0,73 %



ZONE DE DISTRIBUTION : CCSSOM COURGIVAUX

Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : COURGIVAUX SP SAINT MAURICE F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 475 personnes sur 2 communes (CHATILLON-SUR-MORIN, COURGIVAUX). Le responsable des installations est : « CDC SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CDC SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2024, 2025

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 9

Valeur moyenne : 37,6 mg/L

Valeur maxi : 38,8 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 197

Valeur maxi : 0,028 microgramme/L

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 microgramme/L

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 33,5 °f

Valeur maxi : 35,2 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 02/06/2026

UDI 051003057

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.